

Avis de constitution

SOCIETE « KSI GROUPE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA , Lot 216, Ilot
22

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/10/2024 reçus par Me BAMBA Awa, et enregistrés au CEPICI le 09/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KSI GROUPE »

Objet : La société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- La gestion d'agences immobilières, la location et la promotion immobilière ;
- La construction et les Travaux divers en BTP ;
- L'intermédiation commerciale ;
- La fourniture de matériels agricoles et toutes prestations de services dans le domaine agricole ;
- L'entreposage de tous matériels de constructions et agricoles ;
- La construction et la gestion d'entrepôts ;
- La commercialisation de tous bâtiments à usage d'habitation ou professionnel en vue de leur gestion ou de leur vente en globalité ou par lots et l'exécution de tous travaux annexes du bâtiment ;
- Les prestations de services notamment dans la gestion, la location, la vente d'immeubles et autres, la recherche de financement, la réalisation des études de projets et de faisabilité, l'établissement des devis, l'expertise immobilière et dans divers autres domaines ;
- L'import-export, l'achat et la vente de tous matériels, biens d'équipement, matériaux de construction, engins, articles et accessoires divers nécessaires à la réalisation l'objet social ;
- Le conseil pour les affaires (audit) et autres conseils de gestion ;

-Le recours par la société, en tous lieux, à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaire ;

-Le commerce en général.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

-L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

-La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

-Et Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA , Lot 216, Ilot 22

Dirigeant(s) M KOUYATE GAOUSSOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11092 du 28/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI